



# HAUT du THEM - CHÂTEAU LAMBERT

Mairie : 3, rue de la Vierge

70440 HAUT du THEM Tel. 03.84.20.40.84 Fax 03.84.63.86.80

## COMPTE RENDU SOMMAIRE DE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

De la séance du 20 juillet 2018

**Étaient présents :** Mr CLAUDEL Hubert, Maire,  
Mme, MM. VALDENAIRE Sylviane, LAMBOLEY Claude, GENEY Jean-Michel,  
adjoints, ZWILLER Marie-Michèle, DAVAL Jean-Luc, conseillers délégués aux  
adjoints, PEREAUX Laurence, conseillère municipale.  
**Absent ayant donné pouvoir :** M. GALMICHE Daniel à M. Claudel Hubert et M.  
TOTTOLI Denis à Mme VALDENAIRE Sylviane.  
**Absentes :** Mmes GALLET Aurore, HERAULT Charlotte.  
**Secrétaire de séance :** M GENEY Jean-Michel

Le Maire informe les membres que depuis le dernier conseil il y a eu :

\* la naissance de Jules LAMBOLEY, né le 11 juin 2018 à Vesoul (Haute-Saône), de Jérôme LAMBOLEY et Céline DUPIELET, 20 rue de la Libération. Il adresse ses félicitations aux parents et à son frère Enzo.

\* Pas de mariage ni de décès depuis le dernier conseil.

**Délibération 2-2018/07/123 : Création d'une aire de jeux Place Albert Côme :  
Demande de DETR :**

Le conseil municipal sollicite une aide au taux de 35% au titre de la DETR pour la création d'une aire de loisirs avec Skate-Park, pumptack, jeux d'extérieur, place Albert Côme.

**Délibération 2-2018/07/124 : Convention avec le Centre de Gestion 54 pour la  
réalisation du RGPD :**

Le conseil municipal autorise le Maire à signer une convention avec le Centre de Gestion 54 pour la réalisation du RGPD, et à désigner le Délégué à la protection des données du CDG 54 comme celui de la Commune de Haut du Them - Château Lambert.

**Délibération 2-2018/07/125 : Convention fauchage avec SAILLEY Jonathan :**

Le conseil municipal autorise le Maire à signer une convention avec l'entreprise SAILLEY Jonathan pour le fauchage des bords de voies communales. La convention est réalisée pour le mandat électoral.

**Délibération 2-2018/07/126 : École de Servance : Frais NAP 2017/2018:**

Le conseil municipal accepte la participation des frais NAP 2017/2018 pour un montant de 2 900.42 € et précise qu'à partir de la rentrée de septembre 2018, les frais concernant l'extra-scolaire seront payés suivant le nombre des enfants participant de Haut du Them - Château Lambert.

**Délibération 2-2018/07/127 : Création d'un conseil des jeunes :**

Le conseil municipal décide de réaliser un conseil des jeunes de la commune de Haut du Them-Château Lambert, approuve le règlement intérieur. Les élections du conseil des Jeunes seront en octobre 2018.

**Délibération 2-2018/07/128 : Contrat d'accroissement d'activité au niveau  
Technique :**

Pour pallier aux besoins suite au surcroît de travaux en technique, le conseil municipal autorise le Maire à réaliser le recrutement d'un agent technique du 1<sup>er</sup> août 2018 au 30 septembre 2018.

**Délibération 2-2018/05/129 : Convention réserve incendie "la Pile"**

Le conseil municipal accepte la réalisation d'une réserve incendie dans un étang à "La Pile" et sollicite des aides du Conseil Départemental et des services préfectoraux (DETR) pour la mise en place de la plate-forme de pompage.

**Questions diverses :**

Information sur le conseil communautaire du 5 juillet 2018 qui s'est tenu à La Source de la Tampa à la Rosière (70)

Vu pour être affiché le 13 avril 2018 conformément aux prescriptions de l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Fait à Haut du Them-Château Lambert, le 26 juillet 2018

Le Maire. Hubert Claudel

